

Nouvelle convention de partenariat avec l'Office de Tourisme et des Congrès (OTC)

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur : L'Office de Tourisme et des Congrès est constitué sous forme d'une association type Loi 1901 réunissant la Ville et de nombreux partenaires du secteur touristique.

La loi n° 92.1341 du 23 décembre 1992, portant répartition des compétences dans le domaine du tourisme, a consacré le rôle particulier des Offices de Tourisme dans le développement du tourisme, en lien étroit avec les communes.

Les missions de l'Office de Tourisme, définies à l'article 10 de la loi citée ci-dessus, ont été reprises dans l'article 5 de la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et aux responsabilités locales.

L'Association OTC a pour finalité, à travers son projet associatif, de favoriser l'accueil des touristes et la promotion touristique de Besançon afin de contribuer au développement économique de son territoire.

La Ville de Besançon considère le tourisme, par sa dimension stratégique, comme un élément essentiel pour l'attractivité de son territoire.

A ce titre, le développement touristique est appréhendé comme l'un des axes prioritaires de sa politique.

Outre un enjeu fort d'image et de notoriété, il constitue également un enjeu d'ordre économique majeur.

Dans l'économie nationale, le poids du tourisme est considérable, totalisant 97,1 milliards d'euros de chiffre d'affaires annuel (consommation touristique intérieure), soit près de 7 % du PIB national.

Le tourisme occupe le 1^{er} rang de la balance extérieure française devant l'automobile et l'agroalimentaire. L'industrie touristique emploie plus d'un million d'emplois directs, soit 4 % du nombre total des emplois. Les emplois saisonniers avoisinent les 400 000 chaque année. Au total, ce sont plus de 3 millions d'emplois directs et indirects, soit 12 % du total, que représente l'économie touristique en France.

En Franche-Comté, les touristes dépensent environ 700 millions d'euros par an (2004) et à Besançon, les retombées économiques du tourisme sont évaluées à 120 millions d'euros.

Par ailleurs le 7 juillet 2008, la Ville de Besançon a été inscrite, pour ses fortifications Vauban, sur le site du patrimoine mondial de l'UNESCO dans le cadre du réseau des sites majeurs Vauban.

Ce label prestigieux permet de donner un caractère exceptionnel nouveau et unique aux atouts touristiques nombreux et déjà reconnus de Besançon en tant que destination de tourisme urbain.

Dans ce nouveau cadre, la Ville veut apporter toute son attention et ses efforts pour renforcer et faire connaître davantage son offre patrimoniale et culturelle et faire de Besançon une destination touristique (tourisme d'agrément, d'affaire et de congrès).

Le contexte touristique fortement évolutif, les mutations comportementales, l'explosion des actions marketing de toutes les destinations touristiques, tout cela amène l'OTC à proposer un plan pluriannuel d'actions.

Le rôle de l'OTC dans le développement touristique de la Ville est reconnu depuis longtemps par celle-ci.

Un partenariat a été mis en place par le biais d'une convention qui arrive à échéance le 31 décembre 2009.

La Ville de Besançon et l'association OTC décident de poursuivre et renforcer leur collaboration par le biais d'une nouvelle convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens.

1) Durée de la convention

La convention est conclue pour une durée de 5 ans. Elle prend effet à compter du 1^{er} janvier 2010 pour se terminer le 31 décembre 2014.

2) Activités de l'Office de Tourisme et des Congrès

Elles s'inscrivent autour des compétences dévolues par la loi du 23 décembre 1992 qui sont :

- l'accueil, l'information et le conseil en tourisme,
- la promotion et la communication touristiques,
- la commercialisation des produits et prestations des services touristiques dans les conditions prévues par l'article 6 de la loi n° 2009.888 du 22 juillet 2009 de développement et de modernisation des services touristiques,
- le partenariat avec les acteurs publics et privés de la destination,
- la participation à la définition et à la mise en œuvre de la politique touristique de la Ville,
- l'observation touristique.

3) Engagement de l'Office de Tourisme et des Congrès

Dans le cadre de la convention qui le lie à la Ville, l'OTC élabore chaque année son programme d'actions et le propose à la Ville **avant le 15 octobre**.

Ce programme est accompagné d'un budget prévisionnel de l'année suivante, de la situation intermédiaire au 30 juin de l'année en cours et d'une estimation des états financiers et du résultat au 31 décembre.

Si le programme d'actions correspond aux critères retenus par la Ville dans le cadre de sa politique touristique, la Ville s'engage à apporter une aide à l'association dont le montant et les conditions d'utilisation seront entérinés dans un avenant annuel.

Dans le programme d'actions pour l'année à venir, l'association veillera à indiquer les moyens qu'elle entend mettre en œuvre pour procéder à une évaluation sérieuse des actions envisagées.

Les résultats de cette évaluation seront communiqués à la Ville de Besançon **avant le 31 mars**.

4) Engagements de la Ville de Besançon

Ils sont de deux ordres et concernent :

- les locaux à disposition de l'OTC
- les moyens financiers alloués à l'OTC.

a) Les locaux

La Ville met à disposition de l'OTC à titre gratuit trois locaux :

- le local permanent situé au 1, place de la 1^{ère} Armée Française. Cette mise à disposition est valorisée à hauteur de 56 603,93 € pour 2009

- le local permanent situé au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville. Cette mise à disposition est valorisée à hauteur de 7 804 € pour 2009
- le local temporaire situé au corps de garde de Chamars. Cette mise à disposition pendant la saison estivale est estimée à hauteur de 740,37 € pour 2 mois de 2009 (les trois valorisations sont calculées d'après l'indice INSEE de la construction).

b) Les moyens financiers

La Ville alloue annuellement à l'OTC une subvention comprenant une part variable correspondant au versement du produit de la taxe de séjour et une part fixe dont le montant est défini dans un avenant annuel en tenant compte d'une part des possibilités financières de la Ville et d'autre part des projets d'actions de l'OTC.

Pour l'année 2010, le montant de la subvention serait fixé à 521 991 €.

- Modalités de versement de la subvention annuelle fixe

Le versement pour l'année en cours est effectué en 2 fois, un acompte en janvier et le solde en avril au plus tard immédiatement après le vote du Conseil Municipal.

- Modalités de versement du produit de la taxe de séjour

Le versement a lieu en 4 fois le deuxième mois suivant chaque trimestre de l'année.

- en février pour le dernier trimestre de l'année précédente,
- en mai pour le premier trimestre de l'année en cours,
- en août pour le second trimestre de l'année en cours,
- en novembre pour le troisième trimestre de l'année en cours.

La Ville peut éventuellement allouer à l'association des subventions exceptionnelles pour des actions décidées en commun. Ces sommes feront l'objet d'avenants particuliers soumis au Conseil Municipal.

5) Contrôle de l'utilisation des aides attribuées à l'OTC

Chaque année l'OTC transmet à la Ville, avant le 31 mai, les documents nécessaires au contrôle de l'utilisation des aides attribuées l'année précédente.

Les documents présentés à la Ville comprennent :

- les comptes de l'année précédente certifiés par le Commissaire aux Comptes,
- le bilan du programme d'actions de l'année précédente accompagné d'un compte rendu financier attestant la conformité des dépenses effectuées avec l'objet de la subvention,
- le compte rendu de l'assemblée générale, les rapports votés par elle ainsi que la liste nominative des instances dirigeantes.

6) Relation Ville - Office de Tourisme

Deux rencontres annuelles se tiendront obligatoirement entre la Ville et l'OTC :

- en avril afin de procéder à l'analyse de l'activité et des comptes de l'exercice précédent
- en octobre, afin d'analyser le programme d'actions et le budget prévisionnel correspondant de l'année suivante.

Propositions

Le Conseil Municipal est invité :

- à se prononcer sur les conditions de partenariat avec l'Office du Tourisme
- à accorder une subvention pour l'année 2010 d'un montant de 521 991 €. Les crédits sont ouverts au titre du budget 2010
- à autoriser M. le Maire à signer la convention de partenariat et tout document d'application à intervenir avec l'Office de Tourisme et des Congrès.

«**M. LE MAIRE** : Je précise les choses ; nous avons envisagé pour aujourd'hui un débat sur le tourisme. On en a parlé avec Jean-François GIRARD. En fait un plan ambitieux de développement touristique a été mis en place mais on n'a pas suffisamment calé le timing, ni le chiffrage. D'autre part vous avez pu le voir dans la presse, et cela c'est les grandes lignes, on proposera l'année prochaine la mise en place d'une structure unique de commandement à la Citadelle de Besançon. Aussi il nous est apparu pas très cohérent de ne pas pouvoir tout exposer ce soir. C'est pour cela que ce plan de développement touristique ne sera pas présenté aujourd'hui. Il le sera certainement au mois de mars de façon totalement complète, avec entre autres des dates, des échéances et puis déjà des débuts de financement.

M. Edouard SASSARD : A regret nous prenons acte aujourd'hui de la non-présentation par la Ville de son plan de développement du tourisme à Besançon.

M. LE MAIRE : Je vous ai expliqué pourquoi.

M. Edouard SASSARD : Il était prévu de longue date et je crois que nous l'avons demandé suffisamment de fois pour ne pas comprendre ce retard. Un article sur la Citadelle samedi ne suffit pas pour dessiner une vraie politique touristique. Elle en est un des éléments importants mais ce n'est pas la proposition globale attendue qui doit définir notre identité touristique.

Comme il est dit justement dans le rapport en introduction, l'importance du tourisme dans une ville, d'un point de vue économique, est primordial. La France est le premier pays visité au monde. Son espace géographique n'est pas très important. Grâce aux modes de déplacement, en train ou avion, nous traversons le pays d'Est en Ouest, du Nord au Sud en quasiment une matinée. Il y a donc des opportunités énormes pour notre Ville. Les métiers du tourisme, les métiers de l'hôtellerie ou de la restauration sont peu pourvus. Il y a donc pour nos jeunes à Besançon un secteur à développer qui sera source d'emplois, des emplois qui s'appuient sur de la qualification, sur des formations, la plupart du temps en apprentissage, donc rémunératrices et qui sont l'avenir de la formation au niveau national.

Au vu de l'importance de ce sujet, je souhaiterais parce qu'on avait bossé, on s'était préparé...

M. LE MAIRE : Je suis désolé de reculer cela de trois mois.

M. Edouard SASSARD : Je souhaiterais avec de l'avance, mais parce que le sujet est très important, vous présenter des idées, des propositions pour le tourisme.

M. LE MAIRE : Non.

M. Edouard SASSARD : Si, je vais en faire 3 ou 4, Monsieur le Maire, je pense que vous devez nous respecter. Je n'en ai pas pour longtemps mais c'était prévu depuis décembre. Chaque mois on revient à la charge, on a quand même travaillé dessus.

M. LE MAIRE : Une seconde Monsieur SASSARD, je vous redonnerai volontiers la parole. Je comprends que vous soyez déçu car vous avez travaillé sur ce projet. Nous allons vous présenter un plan qui est fait, que je connais, que nous connaissons. Nous l'avons examiné en Municipalité, nous l'avons vu à l'Agglomération aussi parce que c'est un plan qui est élargi à l'Agglomération mais il manque des dates

et des chiffres. Et vous alliez inmanquablement, et à juste titre, signaler ces manques. Que vous soyez déçu que l'on ne puisse pas pouvoir présenter ce plan aujourd'hui je le conçois bien et je vais vous laisser faire l'intervention que vous avez décidé de faire. On ne va pas vous en empêcher sinon vous allez crier aux atteintes à la démocratie. Mais je trouve que ce n'est pas raisonnable car ce débat aura lieu dans deux mois avec des données plus complètes. Ici nous sommes tous d'accord pour dire que le tourisme c'est capital pour le développement de Besançon, que c'est créateur d'emplois, que c'est un vrai levier pour le développement, nous sommes d'accord là-dessus mais avec ce plan-là nous voulons encore aller un peu plus loin. Aussi je crois que c'est de mauvaise guerre que de vouloir nous attaquer sur ce report de deux mois. Maintenant continuez votre intervention.

M. Edouard SASSARD : Comprenez-moi bien Monsieur le Maire, je ne veux pas balancer, je veux simplement que ce rendez-vous qui est important avec les Bisontins, pour parler du tourisme et qui était prévu depuis longtemps, ait lieu. Il était prévu en décembre, donc on va vous proposer, cela va être assez rapide, quelques lignes directrices, ce qui n'empêchera pas qu'on en redébatten en mars librement ensemble.

Il y a deux points que je vais dissocier : le tourisme d'affaires et des congrès et le tourisme grand public.

Concernant le tourisme d'affaires et des congrès, il faut une meilleure organisation des acteurs locaux avec plus de mutualisation et de concertation entre la Ville, la CCI, les différentes SEM : Citadelle, Micropolis, ainsi que les hôteliers. Ils doivent être au-delà de leur spécificité une seule et même force. Nous devons avoir pour cela des méthodes de travail communes avec les mêmes procédures pour commercialiser de façon cohérente sur la Ville et ses atouts. Cela permettrait une communication cohérente, forte, répétitive, permettant de lutter contre notre déficit d'image. Enfin il nous faut être unis, plus professionnalisés, avec plus de coordination et d'organisation, ce qui demande des outils et donc des moyens financiers. Cela permettra d'augmenter la fréquentation de tous les sites et l'ensemble des acteurs sera alors gagnant.

Le deuxième point concerne le tourisme grand public. Nous pensons que Besançon doit redevenir une capitale régionale et avoir cette identité régionale. Il y a quelques pistes importantes. Premier point, il ne faut pas croire que la Ville de Besançon peut développer une entité touristique de Besançon que par Besançon. Nous devons intégrer, nous saisir des éléments qui représentent le Doubs, comme l'horlogerie, quand on parle de Lip ce n'est pas seulement le mouvement social mais avant tout c'est un grand horloger, novateur en terme d'entreprises, il y a donc un vrai passif horloger, le massif du Jura car pour beaucoup de Français, Besançon est associée à la montagne, au Jura et à ses traditions comme le comté, les lacs, le ski. Je vous cite comme exemple Grenoble, qui est à 2 heures de route de la montagne, mais qui a pu s'associer à la montagne en 1968 comme Montpellier l'est à la mer, mais aussi la nature, la verdure, le bois. C'est avec un esprit de chaleur humaine de tourisme de proximité que Besançon doit être la vitrine du Doubs et en être le moteur. Pour cela il faut s'associer Ville, Département et région avec des audits communs pour mutualiser les coûts et faire plus de volume de communication, intégrer le projet sur la Citadelle dans un tout mais ne pas commencer à le différencier, à le dissocier des autres vecteurs de communication. Il aurait mieux valu une présentation globale et pas seulement un projet Citadelle ou Victor Hugo, comme l'article qu'on a lu aujourd'hui.

Une fois la stratégie définie il faut de la volonté, y mettre des moyens et travailler sur le temps mais les montres, les lacs, la montagne, la nourriture sont donc déjà des éléments identifiés que Besançon peut se réapproprier et ainsi définir son identité touristique. A défaut de présentation de votre part, nous souhaitons commencer à exprimer nos propositions pour le tourisme à Besançon, en attendant d'en débattre à partir de mars.

M. LE MAIRE : Je n'accepterai plus désormais que vous interveniez sur des sujets qui ne sont plus à l'ordre du jour. Autant je peux ponctuellement accepter un cavalier parce que c'est la démocratie, autant si chacun ici dans cette assemblée se met à intervenir sur des sujets qui ne sont pas à l'ordre du jour, je ne contrôlerai plus comme m'y oblige la réglementation, la séance. Donc je vous ai laissé parler parce que je pensais bien que vous alliez vous lever et partir en disant qu'on vous empêche de parler ou autre mais vous êtes prévenu. Ce que vous venez de dire est un résumé de toutes les banalités qu'on peut entendre,

de tous les poncifs qu'on a pu entendre par rapport à cela. Il n'y a rien de nouveau. Vous aviez prévu un texte, vous l'avez aménagé par rapport à cela. Si je suis intervenu sur la Citadelle, c'était pour expliquer que nous devons avant la fin de l'année décider si on continue avec ou sans une SEM. Nous avons donc pris la décision en Municipalité et j'ai voulu en informer entre autres le personnel. Pour le tourisme, il y a un plan qui reprend beaucoup de choses mais qui n'est pas à l'ordre du jour de ce soir donc je vous le redis très simplement, je n'accepterai plus désormais que vous interveniez à chaque sujet en disant, sur un ton assez limite d'ailleurs ! Comme m'y autorise le règlement de cette Assemblée je ne vous laisserai pas la parole. Ce n'est pas une atteinte aux libertés mais il y a un ordre du jour et on en reste à l'ordre du jour. Maintenant je crois qu'il faut aussi rester zen. Je pensais que vous alliez me féliciter parce que je voulais relancer la maison de Victor Hugo, je pensais que c'est cela que vous alliez me dire.

M. Jean ROSSELOT : On a effectivement lu cet article de presse qui nous apprend cette étude sur la Citadelle. Je pensais déjà qu'il y avait quelques règles de pré-séance qui voudraient que l'on en soit informé. On est étonné d'autre part que le débat soit reporté. Admettons qu'il doive avoir lieu plus tard mais on est, j'allais presque dire habitués parce qu'on a eu un débat en 2002, vous aviez alors déjà fait faire une étude et qu'est-ce que cela a donné ? Rien ! Comme dirait la Madeleine Proust, vous êtes quand même un peu traîneaux. En matière de tourisme, on n'arrête pas de parler d'études et puis encore d'études, on dépense beaucoup d'argent alors qu'il y a des choses si évidentes à faire. Cet article de presse nous apprend que Planète, qui a dû être payée très cher, a réalisé cette étude. On dépense de l'argent, on fait des petits sondages à 20 000 € pour savoir ce que pensent les Bisontins du foot, etc.

M. LE MAIRE : Il n'y a pas que l'Elysée qui a le droit de faire des sondages !

M. Jean ROSSELOT : Vous nous direz combien l'étude réalisée par Planoise a coûté car qu'est-ce qu'on apprend ? Que les pics de fréquentation ont lieu au mois d'août, qu'il faut nettoyer les cachots, ce qui n'est pas idiot du tout d'ailleurs. Vous savez, lors d'une précédente séance, je me suis trompé à propos des Trois Châtel, je pensais que vous aviez vendu mais en fait ce n'est pas vous qui aviez vendu mais cela a été racheté par un ouvrier du bâtiment qui a nettoyé justement. Je veux dire par là que la Ville aurait pu l'acheter si elle avait une vision, comme le dit Edouard SASSARD, un peu plus large que la Citadelle que vous nous servez matin, midi et soir. D'ailleurs annoncer 30 % de fréquentation en plus et se retrouver avec 4 % en moins, pour ce qui est de l'arroseur arrosé, c'est pas mal non plus.

M. LE MAIRE : Ce n'est pas aux mêmes périodes !

M. Jean ROSSELOT : Revenons à cette étude ; d'après ce que j'ai lu dans la presse, nettoyer les cachots, mettre en valeur la partie historique, etc. toute chose évidente qu'on n'arrête pas de dire, mais de toute façon cela ne sert absolument à rien comme j'ai pu le constater ailleurs. Vous êtes 21 Adjoints + le Maire et vous n'arrivez pas à mettre en oeuvre des actions sans faire tous les cinq ans des études qui ne mènent à rien, dont on ne voit rien sortir concrètement. Alors le débat aura lieu un peu plus tard mais sur la forme, je voulais quand même souligner cela parce qu'on en a assez, je pense que les contribuables aussi en ont assez de voir cette inefficacité.

M. LE MAIRE : Je me porte en faux contre ce que vous dites. On est tellement inefficace que la Citadelle est passée en quelques années de 120 - 130 000 à 270 000 visiteurs et c'est le monument le plus visité de Franche-Comté. Pour le reste, c'est votre analyse.

M. Pascal BONNET : Monsieur le Maire je veux bien vous féliciter de revenir à Victor Hugo et à la maison de Victor Hugo mais si je vous félicite de cela, je peux aussi regretter que pendant sept ans on n'en ait plus parlé de Victor Hugo et regretter aussi que, suite au travail qui avait été fait autour du Bicentenaire et les manifestations de rues qui étaient liées à Victor Hugo, on n'ait pas travaillé dans la continuité plutôt que de changer d'opérateur à plusieurs reprises et être dans la situation que l'on connaît aujourd'hui en matière de spectacle de rues. Ensuite je rejoins ce qu'a dit Jean ROSSELOT. Vous fixez l'ordre du jour, vous décidez de reporter le débat, je l'entends mais vous communiquez largement sur ces questions et vous ne voulez pas débattre avec votre opposition, qui serait quand même le premier interlocuteur naturel, démocratique que vous devriez avoir. Ensuite vous nous reprochez suffisamment et régulièrement de ne pas proposer, ce qui est faux parce que l'on propose et quand là Edouard SASSARD propose, vous n'êtes pas satisfait. Donc que doit-on faire ? On doit rester là ou on ne doit pas venir ?

M. LE MAIRE : Non Monsieur BONNET, vous le savez bien. Ce ne sont pas des propositions que vous faites. Je vous ai dit que nous aurons un débat par rapport à cela. Pour Victor Hugo, vous savez la vie cela tient à des rencontres. Il se trouve que nous avons eu l'occasion de rencontrer Marie Hugo qui est l'arrière arrière petite-fille de Victor Hugo, qui a proposé de nous aider. Je vous rappelle que nous avons l'intention de mettre en place quelque chose avec des biens qui devaient être achetés à un Bisontin connu mais que ces biens n'avaient pas les garanties d'authenticité requises, c'est pour cela que nous n'avons pas donné suite. Donc pour ne rien vous cacher je vais me rendre certainement mercredi à la maison de Victor Hugo où Mme Hugo m'a organisé des contacts avec des personnes qui pourraient nous aider, c'est aussi simple que cela. Après, j'entends tout ce que vous dites, c'est de bonne guerre. Par rapport à la presse, je précise que nous avons communiqué sur la direction unique à la Citadelle et non le plan du développement de la Citadelle parce que nous le gardons en priorité pour le Conseil Municipal. J'ai dit un mot sur le plan global pour justifier cette direction unique mais on n'a pas communiqué sur le plan de développement, nous avons donc bien respecté, et c'est normal, notre position.

M. Edouard SASSARD : Oui mais c'est assez malin de votre part parce que cela vous permet...

M. LE MAIRE : Assez quoi vous dites ?

M. Edouard SASSARD : C'est assez intelligent de votre part.

M. LE MAIRE : Intelligent d'accord... je préfère intelligent à malin !

M. Edouard SASSARD : Malin, ce n'est pas méchant, c'est dans le sens finaud.

M. LE MAIRE : Quand on dit le malin, c'est méchant.

M. Edouard SASSARD : Non ce n'est pas péjoratif. C'est rusé quand même de communiquer, de dire qu'on ne fait pas de débat sur le tourisme juste avant de faire quand même une demi-page sur la Citadelle, ce qu'on va y faire, ce qu'on va mettre en oeuvre et qui fait partie justement du projet touristique et de passer en plus à la Place Victor Hugo. Je pense que c'est quand même assez rusé.

M. LE MAIRE : Donc le Maire de Besançon est un bon Maire, Maire malin !

M. Edouard SASSARD : Ensuite mon début d'intervention faisait bien le lien avec l'étude sur la Citadelle. Enfin, proposer aux Bisontins, ce n'est pas une honte. Je suis content d'émettre des idées en amont, elles ne sont pas si idiotes que cela, elles ont été justement partagées, elles ont été travaillées. C'est une proposition trois ou quatre mois avant, on verra au débat de mars, cela peut apporter quelque chose mais c'est cela notre rôle, proposer, et c'est pour cela qu'on a été élus, ce n'est pas pour être une chambre d'enregistrement ou dire oui ou non quand tout a été fait, on est là aussi pour proposer et on vous a fait des propositions ce soir.

M. Jean ROSSELOT : Je prends la parole une deuxième fois pour dire deux choses. En ce qui concerne la maison de Victor Hugo, je trouve que c'est une très bonne initiative.

M. LE MAIRE : Vous m'en avez même félicité récemment, vous n'avez quand même pas changé d'avis depuis !

M. Jean ROSSELOT : Reconnaissez que cela fait des années que l'on dit qu'il faut apporter à ce qu'on peut appeler le coeur du coeur de Besançon, la boucle et la place Victor Hugo, la dignité qu'il mérite, et en prenant contact avec Marie Hugo etc. c'est très bien, ça ira dans le sens de restaurer à la mesure de l'importance historique, littéraire, de cette place.

Deuxième remarque qui va dans le sens d'Edouard SASSARD qui a tout à fait raison. Admettons que vous différiez le débat, mais ce n'est pas normal surtout comme l'a dit encore Pascal il y a des règles de préséance, je viens de le dire aussi, qui aurait voulu que le débat effectivement commence...

M. LE MAIRE : Je viens de vous répondre, ce n'était pas le même sujet.

M. Jean ROSSELOT : ...admettons mais qu'on vous demande dès maintenant de prendre en considération des grandes lignes notamment celle sur laquelle a insisté Edouard SASSARD, d'élargir le cadre de vision, c'est tout à fait naturel parce que vous nous faites du Vauban Citadelle matin, midi et soir, c'est très bien mais il faut élargir, déjà les fortifications alentours...

M. LE MAIRE : Mais comment pouvez-vous dire cela alors que vous ne connaissez pas le contour du plan ?

M. Jean ROSSELOT : Comment je ne connais pas le contour du plan ? Je l'ai quand même lu dans le journal...

M. LE MAIRE : L'Est Républicain n'est pas le journal officiel.

M. Jean ROSSELOT : Vous leur racontez quoi alors ?

M. LE MAIRE : La vérité toujours.

M. Jean ROSSELOT : Vous faites des conférences de presse où vous ne dites pas ce qu'il faut dire et après vous nous dites qu'on est bien bête de croire la presse !

M. LE MAIRE : Je n'ai pas dit cela Monsieur ROSSELOT !

M. Jean ROSSELOT : Je dis que dès maintenant avec votre Cabinet Planète il faut penser en effet à cet élargissement sur les fortifications. Quand Edouard SASSARD parle du Jura, il a tout à fait raison. J'ai vu que vous aviez conventionné avec le Conseil Général du Doubs pour lier la Citadelle et Arc-et-Senans. Mais comment ne penser alors à lier Vauban et Salins-les-Bains et le Fort Saint-André qui est une merveille architecturale. Là vous n'avez pas élargi le cadre non plus et je terminerai en vous demandant de prendre en compte des considérations d'élargissement, comme je l'ai dit à l'Agglomération l'autre soir, et voir plus large en matière de promotion touristique parce qu'aujourd'hui les choses se voient de Tokyo, de Prague, de Hambourg et de Bâle, on ne connaît même pas Besançon. Et si vous pensiez dès à présent à construire un produit touristique qui porte la marque Bourgogne - Franche-Comté car la Bourgogne c'est comme l'Alsace ça se lit dans le monde entier...

M. LE MAIRE : On va déjà essayer de vendre la Franche-Comté avant la Bourgogne !

M. Jean ROSSELOT : ...à travers les instruments, comme le syndicat de communauté d'agglomération qui s'appelle pôle métropolitain et qui pourrait tirer de l'anonymat Besançon avec le label Franche-Comté ou Comté Duché de Bourgogne ou quelque chose comme cela, ce serait voir large car enfin on rendrait visible Besançon. Depuis que je suis au Conseil Municipal, depuis 10 ans j'entends dire, Monsieur le Maire, que vous avez toujours une grande ambition. Or vous avez des tas de possibilités, vous avez un nombreux personnel autour de vous, et puis finalement on n'a toujours rien. Laissez-nous un peu faire à votre place et vous verrez ce qu'on sortira.

M. LE MAIRE : Dieu nous en garde ! Je regrette vraiment de vous avoir donné la parole aux uns aux autres parce que vous êtes en train de parler d'un plan avec ses composantes, d'un plan que vous ne connaissez pas. Dans le plan sur lequel nous sommes en train de travailler qui a été déjà vu en partie à l'Agglomération, en partie à la Ville, toutes ces composantes sont prises en charge, l'élargissement à l'ensemble des fortifications, l'élargissement au Fort Griffon, l'élargissement au Département du Doubs, au Département du Jura, tout ça c'est pris en compte. Vous ne pouvez pas le savoir puisqu'on ne l'a pas présenté, et je ne vous en fais pas le reproche, mais aujourd'hui vous discutez d'un plan que vous ne connaissez pas parce que vous avez prévu de discuter de cela aujourd'hui. Donc je regrette vraiment de vous avoir donné la parole là-dessus et cela me servira effectivement de leçon. Nous avons pensé à tout cela mais nous voulons des propositions et nous n'allons pas faire des propositions qu'on retrouve partout, mais des propositions qui soient plus affinées, plus précises avec des dates, avec des budgets qui y sont affectés.

M. Pascal BONNET : Vous nous annoncez le débat pour mars mais il y a un Conseil Municipal en janvier s'agissant des orientations budgétaires puis en février, mars c'est tard par rapport à la saison touristique déjà...

M. LE MAIRE : Mais c'est un plan sur 10 ans.

M. Pascal BONNET : On a déjà eu après le label UNESCO 2008 c'était trop juste mais 2009 c'était quasiment au dernier moment avant l'été, vous raisonnez sur 10 ans mais on peut peut-être avoir en janvier à ce moment-là des pistes sur ce qui va être envisagé pour 2010.

M. LE MAIRE : Ce que je veux dire avant de passer la parole à Jean-François GIRARD, c'est que tout ce que vous avez proposé est en partie déjà dans ce plan, je vous le dis sinon vous allez dire que l'on a repris vos idées. Jean ROSSELOT sait très bien ce que j'en pense de la Place Victor Hugo, nous en avons parlé vendredi et je lui ai même dit dans un moment de bonne volonté, que je vais peut-être regretter, que j'étais même prêt comme il est un passionné du patrimoine, à l'associer à notre réflexion mais voyant comme tournent les débats aujourd'hui et que même lorsque l'on explique les choses on utilise tous les moyens pour... Vous discutez d'un plan que vous ne connaissez pas. Vous n'avez plus la parole cher ami, je vous ai écouté, ayez au moins l'amabilité, l'honnêteté intellectuelle d'attendre le mois de mars pour en parler.

M. Jean-François GIRARD : C'est compliqué d'intervenir sur un débat qui ne devrait pas exister dans la mesure où nous ne vous l'avons pas encore présenté. Cela fait 6 mois qu'on travaille en transversalité avec tous les acteurs dont vous avez parlé. Nous avons un projet à vous présenter qui ne l'a pas été aujourd'hui mais qui le sera en mars. En 25 ans d'activité chirurgicale, je n'ai jamais confondu précipitation et urgence. Ce débat vous l'aurez et il est inutile de vouloir nous donner des leçons. Le travail avance Monsieur SASSARD et pour vous prouver que le tourisme évolue en ville, que l'Office du Tourisme a développé des moyens importants pour le développement de la ville et de ses acteurs du tourisme, je vais vous lire en final une lettre que je reçois ce jour de l'Union des Commerçants de Besançon qui sont des gens pour qui on travaille tous les jours à l'Office du Tourisme. Cette lettre est à l'intention de M. Jean-François GIRARD, Président de l'Office du Tourisme et des Congrès, son objet : remerciements.

Copie adressée à M. Gilles DREYDEMEY, Directeur. Je cite : «Monsieur le Président, au nom de l'ensemble des 250 adhérents de notre association, les administrateurs de l'Union des Commerçants de Besançon tiennent à vous remercier sincèrement pour le travail effectué par vous et votre équipe depuis le début de l'année pour faire de Besançon une capitale régionale dynamique et attractive sur le plan touristique. Nous ne pouvons que nous féliciter de la direction prise par l'Office du Tourisme et des Congrès pour faire revenir les touristes et clients au cœur de notre ville. Depuis l'élection au sein même de votre Bureau, nous sommes fiers de pouvoir contribuer avec vous à ces actions constructives et pérennes par ce biais de soutenir cette impulsion positive sur les plans touristique et économique. Grâce à cette possibilité qui nous a été offerte d'intégrer cette structure. Nous apprécions tout particulièrement les échanges fructueux entre nos deux organismes qui visent à entretenir et diffuser une bonne image de notre ville et à entreprendre des actions en faveur de son développement». Ça veut dire quoi cela ?» Ça veut dire que le train est en marche, qu'on n'attend pas vos propositions, qu'on va vous en faire de bien plus importantes et plus conséquentes, phasées et budgétisées. Je m'arrêterai là car tout ce que vous nous avez dit auparavant on est dans l'illusion et surtout c'est prématuré. On n'a pas à se justifier par ailleurs pour attendre encore 2 mois dans la mesure où la Municipalité a acté ce programme ambitieux. Monsieur SASSARD je vous respecte beaucoup mais je pense qu'il faut que vous vous intervertissiez avec Mme PEQUIGNOT pour venir travailler dans notre Commission Tourisme ou à l'Office du Tourisme, ce sera beaucoup plus fructueux pour l'opposition.

M. LE MAIRE : Merci Jean-François, je crois qu'on peut reconnaître le caractère assez chaleureux de cette lettre venant de la part de nos amis de l'Union des Commerçants.

M. Jean-François GIRARD : Elle est signée de Jérôme CART, Président et de David CORNU et Jacques VOYNET, Vice-Présidents.

M. LE MAIRE : On est souvent trahi par ses amis ! Le débat aura lieu mais désormais nous ne rentrerons plus dans des débats de ce type car ils n'apportent rien si ce n'est que semer la confusion».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés [8 abstentions du Groupe UMP et Apparentés : M. ROSSELOT (2), M. SASSARD (2), M. BONNET (2), Mme GELIN (2)] décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

M. GIRARD et M. MONNEUR n'ont pas pris part au vote.

Récépissé préfectoral du 23 décembre 2009.